

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 05 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membre suppléant** Chantal MENIGOT.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 26 mars	Le 26 mars	En exercice	41
		Présents	28
		Votants	32

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Pierre VALLAT est désigné.

2018-03-04A Budget Assainissement Collectif – Compte administratif 2017

Rapporteur : Denis BANDELIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;

L'année 2017 a été marquée par la réalisation :

- d'une station d'épuration et d'un réseau de transfert pour les communes de Réchésy, Courtelevant et Florimont
- de travaux sur les réseaux : mise en séparatif de réseaux sur Fêche l'Eglise, renforcement hydraulique de la Grande Rue à Delle avec déplacement du déversoir d'orage, extension de la mise en séparatif sur diverses rues à Jonchery et Grandvillars

- de travaux sur les stations d'épuration : réhabilitation de l'armoire électrique et automatisme de la filière eau de la station d'épuration de Grandvillars,
- d'études de maîtrise d'œuvre : création d'une station et de réseaux sur les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne, réhabilitation de la station d'épuration sur Beaucourt, mise en séparatif du quartier du collège à Delle, de la rue d'Alsace à Joncherey et d'une première tranche de travaux sur Courtelevant.
- Etude hydraulique du couple réseau/station de Faverois.

Les grandes lignes du CA 2017 en Assainissement Collectif (hors restes à réaliser)

En fonctionnement, 1 849 381,08 € en dépenses et 2 021 591,17 € en recettes.

Les principaux postes de dépenses sont :

-Les charges de personnel	325 321,45 €
-Les charges de réparation, entretien	343 704,83 €
-Les marchés de gérance	64 686,94 €
-L'énergie	84 509,59 €
-La redevance pollution (Agence de l'Eau)	107 778,00 €
-Les intérêts des emprunts	136 289,06 €
-Dotation aux amortissements	666 088,82 €
-Charges exceptionnelles	114 327,38 €
-Admissions non valeurs	6 675,01 €

Les principaux postes de recettes sont :

-Redevance assainissement	1 184 502,35 €
-Redevance modernisation des réseaux de collecte	108 501,29 €
-Raccordement nouveaux branchements	214 259,91 €
-Participation raccordement à l'égout	76 808,64 €
-Travaux facturés aux usagers	43 060,24 €
-Prime épuration (Agence de l'Eau)	132 790,22 €
-Participation communes extérieures...	41 105,20 €
-Amortissement des subventions	220 563,32 €

La section de fonctionnement est en excédent de 172 210,09 €.

En investissement, 1 980 928,54 € en dépenses et 1 216 640,36 € en recettes.

Les principaux postes de dépenses sont :

-Le remboursement d'emprunts en capital	237 271,82 €
-Les frais d'études préalable aux travaux	24 629,21 €
-Les travaux de réhabilitation	1 459 353,64 €
-Les amortissements de subventions	220 563,32 €
-Les opérations patrimoniales	39 110,55 €

Les principaux postes de recettes sont :

-Subventions (Agence de l'eau...)	511 440,99 €
-Dotation aux amortissements	666 088,82 €
-Opérations patrimoniales	39 110,55 €

La section d'investissement est en déficit de 764 288,18 €.

Les grandes lignes du CA 2017 en Assainissement Collectif avec les restes à réaliser

En fonctionnement,

Dépenses : 1 849 381,08 €

Recettes : 2 021 591,17 €

Le budget de fonctionnement est en excédent de 172 210,09 €.

En investissement,

Dépenses : 1 980 928,54 €

RAR : 831 477,75 €

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT : 2 812 406,29 €

Recettes : 1 216 640,36 €

RAR : 630 763,00 €

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT : 1 847 403,36 €

Le budget d'investissement est en déficit de 965 002,93 €.

Résultat du CA 2017 en Assainissement Collectif avec reprise des résultats 2016 (hors restes à réaliser)

	Résultat 2017	Résultat 2016 repris	Tous exercices confondus
Fonctionnement	172 210,09	570 965,71	743 175,80
Investissement	-764 288,18	877 069,27	112 781,09
Total	-592 078,09	1 448 034,98	855 956,89

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2017,

Le Conseil Communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter le compte administratif pour l'exercice 2017.**

Annexe : Vue d'ensemble CA

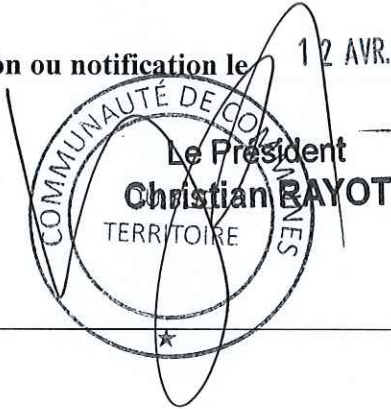
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

12 AVR. 2018

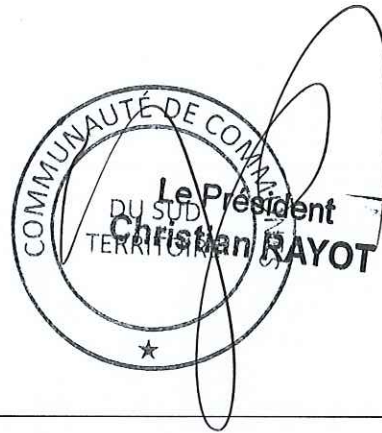
Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**



Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**



Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le

Collectif (61303)

CA

2017

ID : 090-249000241-20180405-2018_03_004A-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Assainissement Collectif

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Président,
A Delle-Cedex, le 05/04/2018
Le Président,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Delle-Cedex, le 05/04/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES : Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 26/03/2018

Jacques ALEXANDRE	
Denis BANDELIER	
Martine BENJAMAA	
Josette BESSE	
Jacques BOUQUENEUR	
Jean-Claude BOUROUH	
Anissa BRIKH	
Laurent BROCHET	
Claude BRUCKERT	
Roland DAMOTTE	
Jacques DEAS	
Christine DEL PIE	
Monique DINET	

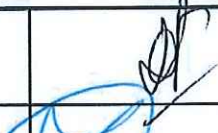
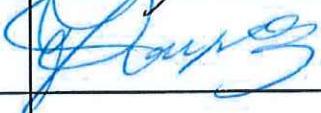
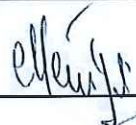





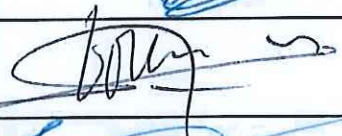
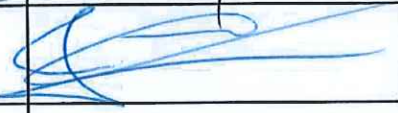
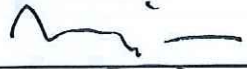



Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Assainissement Coll

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Patrice DUMORTIER	
Jean-Jacques DUPREZ	
Gérard FESSELET	
Joseph FLEURY	
Daniel FRERY	
Sophie GUYON	
André HELLE	
Jean-Louis HOTTLET	
Fatima KHELIFI	
Marie-Lise LHOMET	
Bernard LIAIS	
Jean LOCATELLI	
Thierry MARCJAN	
Emmanuelle MARLIN	
Didier MATHIEU	
Robert NATALE	
Pierre OSER	

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Bescher
Levret

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Assainissement Coll

Affiché le
61303

CA 2017

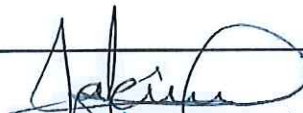
ID : 090-249000241-20180405-2018_03_004A-BF

IV - ANNEXES

IV

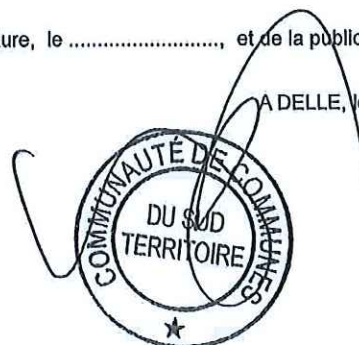
ARRETE ET SIGNATURES

D

Cédric PERRIN	
Jean RACINE	
Frédéric ROUSSE	
Roger SCHERRER	
Claude SCHWANDER	
Bernard TENAILLON	
Jean-Claude TOURNIER	
Dominique TRELA	
Pierre VALLAT	
Bernard VIATTE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A DELLE, le



Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le

ID : 090-249000241-20180405-2018_03_004A-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Assainissement Collectif

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 849 381,08	G 2 021 627,37	G-A 172 246,29
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 1 980 928,54	H 1 216 640,36	H-B -764 288,18

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 570 965,71 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 877 069,27 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 830 309,62	Q= G+H+I+J 4 686 302,71	=Q-P 855 993,09

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 831 477,75	L 630 763,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F 831 477,75	= K+L 630 763,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 849 381,08	= G+I+K 2 592 593,08	743 212,00
	Section d'investissement	= B+D+F 2 812 406,29	= H+J+L 2 724 472,63	-87 933,66
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 661 787,37	= G+H+I+J+K+L 5 317 065,71	655 278,34

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le

(01303)

03/04/2018

ID : 090-249000241-20180405-2018-03_004A-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Assainissement Collectif

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 831 477,75	L 630 763,00
13	Subventions d'investissement	0,00	630 763,00
20	Immobilisations incorporelles	28 480,90	0,00
21	Immobilisations corporelles	802 996,85	0,00